
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57260

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Rudolf HARNEIT, »Fingierter Druckort: Paris. Zum Problem der Raubdrucke im Zeitalter Ludwigs XIV.«, dans *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, Jahrgang XIV, Heft 1, 1989, p. 1–117 et Jahrgang XIV, Heft 2, 1989, p. 149–312 pour le »Bibliographischer Anhang«, et tiré à part.

Cette enquête cherche à savoir – en utilisant les méthodes de la bibliographie matérielle – quel a été le rôle des contrefaçons dans la diffusion du livre français au siècle de Louis XIV en France et en Europe. Pour ce faire, l'A. commence par utiliser un instrument de travail particulièrement productif: le fichier des lieux de parution des livres de la HAB (Herzog August Bibliothek) de Wolfenbüttel, avant d'étendre sa quête à d'autres bibliothèques européennes en France, en Allemagne, en Italie, en Pologne, à Copenhague, Oslo et Stockholm, en Suisse et d'autres encore... L'étude prend son essor à partir du répertoire des éditions signées Claude Barbin donné naguère par G. E. Reed. Aussi bien à la HAB que dans d'autres établissements l'A. découvre de nombreuses éditions à l'adresse de Barbin produites à Paris, Lyon et Amsterdam qui ne figurent pas dans le répertoire de Reed et qui s'avèrent être des contrefaçons, ce qui conduit à une réévaluation de la véritable circulation des textes considérés et donc de leur lecture, dès lors que l'on constate qu'à côté des éditions avouées les contrefaçons ne sont pas un mince phénomène marginal mais une véritable seconde diffusion. L'A. considère à juste raison la connaissance parallèle de ces deux diffusions comme fondatrice d'une critique (sociologique) de la réception et de la géographie des lecteurs qui ne se contente pas de vues cavalières fondées sur des sources de hasard, ou de la seule démarche traditionnelle de recherche des échos produits par un texte dans un autre texte.

On ne peut pas se dispenser de donner la liste des 8 ouvrages auxquels l'A. applique dans l'»Annexe bibliographique« la démarche de recherche ainsi définie: l'»Instruction pour les jardins fruitiers et potagers« de Jean de La Quintinye, une série de 9 éditions d'auteurs classiques grecs et latins, le »Recueil des plus belles pièces des poètes français, tant anciens que modernes«, dit de Barbin en 5 volumes in-12°, 1692, Les »Mémoires de la Roine Marguerite« [de Valois], le traité »De la Délicatesse« de Montfaucon de Villars, les »Lettres portugaises traduites en françois«, et enfin les romans »Le Comte de Dunois« (1671) et »Astérie ou Tamerlan« (1675).

En signalant que les huit études offrent des richesses égales on ne fera état ici que du cas des »Mémoires de la roine Marguerite«, dont l'A. dresse la première bibliographie critique accompagnée de renseignements tout à fait neufs, et de celui des »Lettres portugaises«, dont la diffusion est étudiée d'une manière particulièrement convaincante aux p. 185–231. On en retiendra e.g. pour discussion, et une éventuelle introduction dans la langue spéciale, la proposition bien venue d'abandonner les mots »édition«, »tirage«, »contrefaçon« etc. pour la notion de »projet entrepreneurial attesté« (p. 187), certes voisine de ce que l'on appelle d'ordinaire édition mais qui présente l'avantage de maintenir présente à l'esprit l'idée que toute »édition« est une tentative commerciale unique (un »coup« que l'on tente, dirait-on très familièrement), et donc de traiter à égalité intellectuelle *tous* les livres concrets porteurs d'un texte donné tels qu'on les rencontre empiriquement dans les bibliothèques publiques ou privées.

Sous la forme (trop discrète?) d'un mémoire paru dans une revue, l'A. a donné un travail dont on doit souhaiter qu'il ne reste pas inaperçu et qu'il ait une grande audience. Tout d'abord à cause des résultats et renseignements tout à fait nouveaux qu'il donne à profusion (qu'on lise par exemple la note 20 p. 228), en particulier sur un texte fameux de la littérature française. Ensuite parce qu'il veut refonder en raison – et pas seulement par les nombreuses remarques acides ... et justifiées dont il est parsemé – la bibliographie matérielle (ou »bibliologie«) en ceci qu'il pose sans détour la question du Pourquoi? de cette discipline. Sa réponse, que l'on a déjà évoquée plus haut, est des plus nettes. En laissant à part la question de l'histoire du livre dans son aspect d'histoire d'une technique, l'imprimerie, la bibliographie matérielle peut certes fournir une description extrêmement fine (bibliophilique) d'un livre

donné, c'est-à-dire servir au commerce du livre ancien en tant qu'il est friand d'*unica*, autre nom de l'anecdote, et il n'y a aucune raison de dédaigner cet aspect des choses. Aux yeux de l'A., la bibliographie matérielle doit en outre s'appliquer à faire savoir à l'historien de la littérature que le lecteur s'est bien souvent trouvé devant un »texte«, dont il savait peu de choses, et fréquemment différent du texte revendiqué de l'édition originale. On en verra e.g. la preuve dans le *stemma* de la p. 167, qui s'applique aux »Mémoires de la roine Marguerite« et fait penser à des cas analogues: aux éditions Amsterdam Wolfgang 1684, Desprez 1684, Roux et Chize, Lyon, 1687, Schouten à Cologne 1698, et autres en nombre, de la »Vie de Pascal« par Mme Périer, ou aux éditions successives, contrefaçons et états différents du texte du »Tableau de Paris« de Mercier, ou encore à la bibliographie de J.-J. Rousseau récemment étudiée par Jo-Ann E. McEachern.

La seule objection que pourrait appeler ce travail très étendu, qui est aussi une profession de foi et une proposition de programme de travail, et dont il faut redire l'importance et la nouveauté pour les études d'histoire de la littérature française, serait de demander à quelle diffusion véritable (et lecture) peut être *légitimement* assimilée la présence d'un livre dans une bibliothèque, seigneuriale/princièrè ou publique. La question de la surreprésentation éventuelle des livres dans les bibliothèques par rapport à leur vente à un public reste en effet ouverte. En d'autres termes: un livre peut ou pourrait s'être fort mal vendu, tout en étant vaillamment représenté dans nombre de bibliothèques qui en auraient fait l'acquisition dans un souci d'exhaustivité, et pourquoi sinon dit-on si souvent que tel livre »ne se trouve *qu'en* bibliothèque«? Les conclusions de R. H. ne sont pas réfutables mais leur portée pourrait être modulée par la considération suivante: le fait que les princes et les bibliothécaires se procurent pour autant qu'ils le peuvent *tous* les livres ne risque-t-il pas de conduire à cette distorsion de mettre sur un même rang des »éditions« dont les fortunes commerciales respectives furent bien différentes, c'est-à-dire de parcourir trop rapidement le chemin qui va de la présence dans une bibliothèque – surtout la HAB, dont on sait l'ardeur que mirent ses maîtres à l'enrichir – à une diffusion véritable auprès de lecteurs? Répondons à l'objection qu'eu égard à l'espérance »entrepreneuriale« de gain mentionnée ci-dessus, il reste au moins vraisemblable qu'on a contrefait plus de livres qui s'étaient bien vendus que de livres qui avaient fini »chez la beurrière«. Répondons encore que l'histoire se fait avec des documents, que nous avons peu de chiffres de vente attestés et que les résultats de l'A. conservent donc toute leur valeur en tant qu'approximation très satisfaisante de la diffusion – tant par édition avouée que par édition contrefaite, c'est là, répétons le, que se trouve la nouveauté de son approche – des œuvres considérées.

Soulignons tout particulièrement l'importance de la page 278 (reprise plus en détail p. 17), où l'A. – en rejetant la méthode des »empreintes« – propose une liste des renseignements indispensables à une bibliographie matérielle qui permette de distinguer les livres les uns des autres, leur origine et éventuellement les contrefacteurs. Il emploie à ce sujet p. 17 le mot très parlant de »Mindestanforderungen« d'une description bibliographique, et ses »exigences minimum« (on serait tenté de proposer l'adjectif »incompressibles«), qui rejoignent la démarche de Sayce, Laufer, Parguez et de F. Weil, devraient être prises désormais en considération par les travailleurs comme cahier de charges *sine qua non* de toute enquête analogue.

Il faut aussi, dans un autre ordre d'idées, mentionner le vif plaisir que donne la lecture du vigoureux et alerte exposé liminaire, en forme de récit autobiographique plein d'alacrité et d'entrain, des p. 1–18. C'est un autre grand mérite que de savoir se faire lire dans un champ d'étude aussi austère.

Pierre-François BURGER, Paris